

Curriculum vitae : « Il faut être honnête mais jamais trop ! »

Social | L'étude du Montpelliérain Florian Mantione montre que beaucoup de demandeurs d'emploi trichent pour être embauchés.

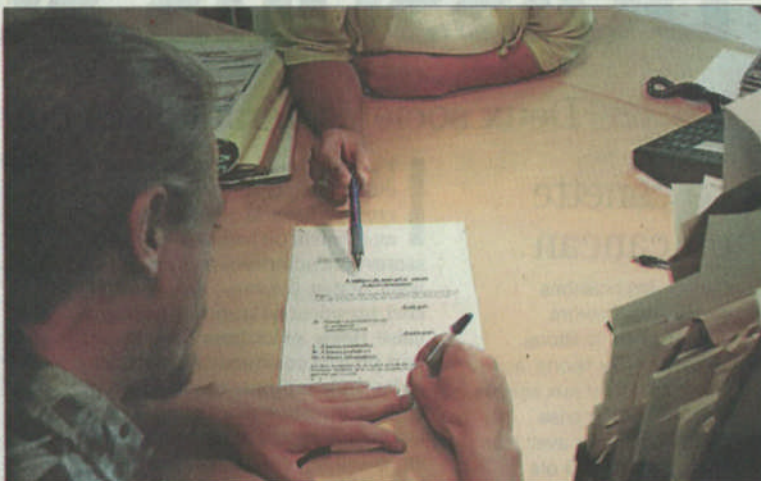
C'est de saison. Jeunes diplômés comme chômeurs de courte ou longue durée prennent la plume, espérant décrocher un emploi pour la rentrée. La rédaction du curriculum vitae est une étape phare du recrutement, la carte de visite qui doit donner envie à l'éventuel employeur de rencontrer le candidat à un poste. Autant dire qu'il ne faut pas se rater. Les places sont chères et certains sont prêts à tout pour obtenir un entretien d'embauche. Prêts à « tricher, à enjoliver. Ils n'ont rien à perdre », observe Florian Mantione, conseiller en ressources humaines à Montpellier, auteur d'études sur les CV trompeurs.

Il n'y a pas de CV type

L'homme a mené sa première enquête, auprès d'entreprises et de candidats, après avoir fait les frais d'un demandeur d'emploi menteur. « Il prétendait être diplômé de l'école de commerce de Toulouse, promotion 1972. C'était mon cas et je ne l'ai pas reconnu ! » Au fil de ses études, Florian Mantione remarque que le phénomène de la triche tend à progresser. Logique. Les temps sont durs, la concurrence rude dans un univers impitoyable et bouché, les demandes des employeurs strictes : qualifications, expérience, barrière de l'âge.

Thomas, originaire de La Calmette dans le Gard, avoue qu'il a d'emblée enflé son CV : « J'ai un CAP de cuisinier. J'ai rajouté BEP. Pour mettre toutes les chances de mon côté. On ne m'a jamais demandé de prouver que j'avais l'examen. »

Même pratique pour Karim. Fraîche-



■ Rédiger un CV, un exercice difficile pour augmenter ses chances de réussite. Photo D. QUET

ment diplômé, ce Montpelliérain a galéré neuf mois avant d'être convoqué à un entretien : « J'ai refait mon CV, prétendu que j'avais déjà travaillé dans le secteur où l'on embauchait, alors que je n'avais pas encore d'expérience. Beaucoup de débutants le font. »

Irène évolue à la direction des ressources humaines d'une grande banque implantée dans la région. Elle reçoit en moyenne 70 CV par semaine. « Le candidat embellit souvent son profil. Masque les trous. Par exemple, il va rester flou sur un diplôme obtenu en trois ans alors qu'il se fait en une année. » D'autres minimisent leurs compétences. « Pour ne pas que le futur employeur se sente mal d'avoir face à lui quelqu'un de plus chevronné », confie

Florian Mantione. Pour lui, il n'y a pas de CV type. Il doit varier en fonction des besoins. « Il faut donner au recruteur à lire ce qu'il recherche. Si vous postulez pour un emploi de journaliste économique, vous n'allez pas mettre en avant vos talents littéraires culinaires. »

L'honnêteté ne paie pas. Il faut l'être, mais jamais trop. « Par exemple, j'explique aux personnes dont l'âge peut être un frein à l'embauche qu'il faut ne pas mentionner certaines dates. En revanche, je conseille de ne pas mentir sur ses qualités, ses compétences. C'est bien, un beau papier cadeau, or il faut éviter de tromper sur la marchandise. »

PATRICIA GUIPPONI
pguipponi@midilibre.com